

Poste à pourvoir	Technicien de gestion de dossiers AMM (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 3
Type de contrat	Contrat à durée déterminée de droit public d'une durée de 2 ans
Localisation	Fougères (35)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 132 millions d'euros au budget annuel
- 13 800 avis émis depuis 1999
- 65 mandats de référence nationale
- 6 millions d'euros/an en soutien aux appels à projets de recherche

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Agence Nationale du médicament vétérinaire (ANMV)

L'ANMV assure la gestion des décisions relatives au médicament vétérinaire notamment la délivrance des autorisations administratives relatives au médicament vétérinaire, la surveillance des effets indésirables des médicaments ainsi que le contrôle des établissements pharmaceutiques et la surveillance du marché des médicaments vétérinaires.

Missions / contexte

Le département Autorisation de mise sur le marché a en charge l'évaluation des médicaments vétérinaires chimiques et immunologiques. Il prépare les décisions administratives qui découlent de l'évaluation en vue de l'octroi ou du refus des AMM.

L'Unité Enregistrement est l'unité de gestion administrative pour l'ensemble des demandes d'autorisations relatives aux médicaments vétérinaires. Elle est composée de 12 personnes (4 techniciens de gestion de dossiers AMM, 5 chargés de dossiers, 1 archiviste, 1 chef d'unité et 1 chef d'unité adjoint)

DESCRIPTION DU POSTE

- Missions** Sous l'autorité hiérarchique du chef d'unité, le technicien de gestion de dossiers AMM assure l'instruction administrative des dossiers, leur suivi et la préparation des décisions en lien avec les unités d'évaluation du département.
Dans le cadre de missions transversales en lien avec les autres départements, il est amené à réaliser des travaux d'ordre technique et administratif sous l'autorité fonctionnelle du chef de département concerné.
- Activités** En tant que technicien de gestion de dossiers AMM, il a la responsabilité des activités qui lui sont confiées dans les domaines de l'instruction des procédures d'autorisation des médicaments vétérinaires, de leur modification ou de surveillance post-autorisation (recevabilité, notification...).
- Il participe au bon fonctionnement du département, notamment à la prise en charge d'appels téléphoniques et de courriers liés aux dossiers.
- Les activités du technicien de gestion des dossiers AMM pourront évoluer dans le cadre des activités transversales en lien avec les autres départements et en fonction des besoins et de la répartition entre les différents agents.
- Conditions particulières** Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Bac ou BAC + 3 en gestion administrative (BTS/Licence ou autre diplôme similaire)

Expériences similaires

- Une expérience dans le domaine scientifique serait appréciée.

Compétences

- Maîtrise de l'anglais écrit ;
- Maîtrise des outils de bureautique ;
- Bonnes capacités rédactionnelles et relationnelles ;

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 30 novembre 2018

Renseignements sur le poste :

Mme Maryse GEORGEAIS, chef de l'unité enregistrement (maryse.georgeais@anses.fr) au 02.99.94.78.60

Mme Catherine LAMBERT, directrice adjointe de l'ANMV (catherine.lambert@anses.fr) au 02.99.94.78.60

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2018-060 à :**
recrutement@anses.fr